



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 15.12.2021 / No : 43 / 2021

Ouverture : 20:00

Local : Salle polyvalente - Assemblée Primaire

Présidence	Christian Roth
Secrétaire	Loïc Blardone
Membres présents	Nicolas Dupont Gérard Birrer Philippe Patthey Anne Perrier Sébastien Rhoner Samuel Veuthey

Citoyens présents 51 personnes

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée Primaire.

Au travers d'une rétrospective des mois écoulés, il relève les faits marquants suivants :

- les mutations intervenues au sein du personnel communal avec les remerciements d'usage à l'attention des collaborateurs ;
- quelques statistiques liées à la population, aux bourgeois ou aux entreprises ;
- la mise à disposition d'une application « mobile » communale comme nouveau vecteur de communication ;
- le départ annoncé de la Commune de Riddes de la Police intercommunale des Deux-Rives au 30 juin 2022 ;
- la nécessité d'installer des caméras de surveillance de différents moloks répartis au sein du territoire communal au vu de l'augmentation des incivilités ;
- l'appel lancé en faveur de potentiels citoyens intéressés à donner des cours d'appui pour apprenti ;
- l'organisation de la journée de la Paix le 21 septembre 2021 par le Corps enseignant et la Commission intégration ;
- l'octroi de distinctions ou mérites culturels à différents saxonnains s'étant illustrés dans diverses disciplines ou organisations ;
- la poursuite des travaux de recherches historiques sur le site du Château de Saxon ;
- le refus du Conseil d'Etat d'homologuer la modification du PAZ dans le secteur de la Carrière de l'Arbarey avec la nécessité de produire rapport d'étude d'impact sur l'environnement avant de soumettre à nouveau cet objet pour approbation par l'Assemblée primaire ;
- le mandat attribué à la société « Fuzio » pour faire un état des lieux des forces et faiblesses du positionnement de notre Commune afin de faire face aux fusions discutées dans nos communes voisines ;

- l'annonce de Nestlé Waters SA qui va fermer l'usine Alpwater de Saxon en février 2022 et les différents contacts échangés avec des potentiels acteurs économiques intéressés à la reprise des infrastructures ou des terrains ;
- les réflexions menées dans le domaine de la valorisation de l'eau pour des projets de géothermies dans le secteur du Casino ;
- le renouvellement du label Cité de l'énergie gold avec un total de points obtenus de 398.2 sur 485, soit un résultat de 82.1% ;
- l'organisation du 14^{ème} forum économique avec la remise, à cette occasion, de deux mérites spéciaux au Pr. Hervé Bourlard et à M. Robin Dorsaz ;
- Le maintien, pour la dernière fois, du tarif super indigène pour l'achat d'abonnements de ski sur le domaine de Téléverbier SA pour la saison 2021/2022 ;
- l'organisation de diverses manifestations ou assemblées, ceci tout en tenant compte des restrictions liées au covid-19.

Ordre du jour de la séance :

- 07.01. Protocole de l'Assemblée primaire du 9 juin 2021
- 07.02. Budget 2022
- 07.03. Approbation du budget 2022
- 07.04. Plan financier 2022-2025
- 07.05. Divers

7.01 PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 9 JUILLET 2022

Le Président informe que le protocole était à disposition des citoyens au bureau communal ainsi que sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

7.02 BUDGET 2022

Budget de fonctionnement :

Le Président commente le détail des comptes de fonctionnement qui regroupent désormais la gestion ordinaire et les services autofinancés. Il précise notamment quelques points particuliers et nouveautés pour 2022, soit :

- introduction d'un nouveau modèle comptable (MCH2) en application des dispositions légales en vigueur impliquant des ventilations différentes de certains postes et de nouveaux taux d'amortissement définis en fonction des objets,
- création de nouveaux postes dans les différentes équipes (administration, Travaux Publics, conciergerie, culture, intégration & animation),
- renforcement de la sécurité informatique, la mise en place de nouvelles applications et poursuite de la poursuite de la digitalisation,
- souhait de maintenir les prestations d'une police de proximité forte (24/24) malgré le départ annoncé de la Commune de Riddes,
- projection des bénéfices et pertes réalisés dans les services autofinancés qui permettront de réguler les fonds spéciaux et permettant, notamment, d'optimiser nos réseaux,
- révision complète du Plan d'affectation des zones et du Règlement des constructions qui s'échelonnent sur une période de 3 à 4 ans.

Selon la Loi sur les communes du 5 février 2004 et l'OGFCo du 16 juin 2004, le budget établi prend en compte l'évolution prévisible des dépenses et des recettes.

Le budget de fonctionnement peut donc être résumé ainsi :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	2'474'300.00	281'200.00
1.	Sécurité publique	1'551'100.00	398'800.00
2.	Enseignement et formation	5'750'500.00	1'041'300.00
3.	Culture, loisirs & culte	1'809'400.00	352'500.00
4.	Santé	1'732'100.00	382'900.00
5.	Prévoyance sociale	3'831'400.00	1'538'400.00
6.	Trafic	4'089'100.00	1'443'900.00
7.	Protection de l'environnement	3'661'700.00	3'678'200.00
8.	Economie publique	559'400.00	382'600.00
9.	Finance et impôts	1'026'900.00	17'296'500.00
	Excédent (bénéfice)	310'400.00	
	TOTAL	26'796'300.00	26'796'300.00

Amortissements patrimoine administratif : 2'982'800.00
Marge d'autofinancement : 3'293'200.00

Par l'approbation du budget et en application des dispositions prévues dans la Loi fiscale du 10 mars 1976, l'Assemblée primaire doit également valider l'indexation des revenus imposables fixée pour 2022, sur proposition du Conseil communal, à 160%.

Budget d'investissement :

Le Président poursuit par une présentation des principaux investissements prévus en 2022 dans les différents dicastères et qui se présentent comme suit :

		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
1.	Sécurité publique	135'000.00	
2.	Enseignement et formation	41'400.00	
3.	Culture, loisirs & culte	473'900.00	10'000.00
4.	Santé	4'500.00	
5.	Prévoyance sociale	72'000.00	
6.	Trafic	2'827'400.00	235'000.00
7.	Protection de l'environnement	2'426'000.00	818'000.00
8.	Economie publique	919'500.00	442'500.00
9.	Finance et impôts	1'300'000.00	1'107'300.00
	TOTAL	8'199'700.00	2'612'800.00

Investissements nets : 5'586'900.00

Des commentaires précis et détaillés sont apportés sur les travaux projetés afin de renseigner au mieux les citoyens présents.

Il s'agit notamment de la réfection du Casino de Saxon, du projet de création d'une station de lavage pour bossettes, de l'assainissement du stand de tir, de l'aménagement de la place

publique de Gottefrey et de l'analyse de la mobilité dans le secteur, des travaux de réfection du Chemin des Torrents ou du Chemin des Rottes, du réaménagement du rond-point Ouest de la Commune ou encore de la réfection des conduites d'eau dans le secteur de l'Arbarey ainsi que la finalisation des équipements de la STEP.

7.03 APPROBATION DU BUDGET 2022

La discussion est ouverte et les questions ou remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil communal afin de :

- connaître l'avenir de la piscine du Centre des sources ; objet qui ne sera malheureusement pas réalisés étant donné que le groupe Boas Gestion SA renonce à finaliser ce projet pour des questions financières alors que le Conseil communal exige une finalisation des aménagements extérieurs ;
- obtenir des précisions quant à l'investissement prévu au sein du Casino ; le projet prévoit notamment la réfection du système de chauffage, la rénovation des infrastructures vétustes alors que des réflexions sont encore en cours quant à l'affectation future du bâtiment ;
- connaître les modalités de surveillance du chauffage à distance ; question qui doit être formulée directement au gestionnaire soit la société Groupe E Greenwatt SA.

Il est pris note des remarques et les réponses utiles sont apportées par le Président ou les membres du Conseil communal.

Plus aucune question n'étant posée, le budget 2022 de la Municipalité soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

7.04 PLAN FINANCIER 2022-2025

Un plan financier détaillé pour les années 2022 à 2025 a été élaboré par le Conseil communal et la planification prend notamment en considération les éléments suivants :

- les investissements futurs nécessaires, envisagés ou prévisibles, soit notamment :
 - le projet d'agrandissement de la salle polyvalente,
 - le remplacement de l'éclairage du Stade du Pérosé,
 - la poursuite du projet REP,
 - la participation aux frais de correction et de construction des routes cantonales (charges liées),
 - la poursuite de la réfection des chemins communaux,
 - le projet de création d'une aire de repos pour camping-car,
 - la construction d'une nouvelle crypte,
 - l'augmentation de la capacité de l'interconnexion du réseau d'eau potable avec les Communes de Riddes ou de Val de Bagnes,
 - la révision du PGEE,
 - l'amélioration du réseau d'irrigation ;
- l'évolution des charges de fonctionnement ;
- la croissance de la population et l'évolution des recettes fiscales ;
- l'évolution de la péréquation intercommunale.

7.05 DIVERS

La discussion est ensuite ouverte et les questions ou remarques suivantes sont formulées à

l'attention du Conseil communal afin de :

- savoir si le sens de la circulation à la sortie de la Migros est définitif ; élément qui sera réexaminé dans le cadre de l'étude de mobilité qui a été mandatée ;
- remercier les organisateurs de la soirée « illumination du haut du village » du 12 décembre 2021 et connaître les projets d'animation prévus dans la Commune. L'agenda 2022 est bien rempli mais dépendra des mesures sanitaires ;
- connaître les éventuels projets futurs d'aménagement de la Route du Village (secteur Ch. de l'Eglise – Quartier Latin) ; à ce jour et bien que la RC 74 soit propriété de l'Etat du Valais des réflexions internes sont en cours, notamment au vu des projets de construction dans le secteur ;
- savoir si un projet est prévu sur les terrains communaux situés derrière le Casino ; dans le cadre des réflexions en cours quant à l'avenir du Casino, ces terrains sont inclus dans le périmètre d'analyse.

Il est pris note des remarques et les réponses utiles sont apportées par le Président ou les membres du Conseil communal.

La parole n'étant plus demandée et au moment de conclure, le Président profite d'adresser ses vifs remerciements à ses collègues du Conseil communal, au personnel communal ainsi qu'à l'ensemble de la population pour la confiance témoignée. Il souhaite de belles fêtes de fin d'année et regrette bien évidemment le fait de ne pas pouvoir offrir le traditionnel apéritif aux membres de l'Assemblée Primaire en raison de la pandémie. Il clôt la séance à 21h30.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone